



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

perspectives

Question écrite n° 75244

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc ayant lu avec intérêt qu'un rapport sur « l'enseignement du fait religieux dans l'école laïque » lui avait été remis le 14 mars, demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser la suite qu'il envisage de lui réserver puisque l'auteur de ce rapport a indiqué : « je n'ai pas voulu le rapport traditionnellement copieux et séduisant qui ne débouche sur rien ». Le rapporteur précise, par ailleurs, que « le temps paraît maintenant venu du passage d'une laïcité d'incompétence (le religieux, par construction, ne nous regarde pas) à une laïcité d'intelligence (il est de notre devoir de le comprendre) ». Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives de son action ministérielle tendant à la création d'un Institut européen en sciences des religions, mettant en commun les compétences des grands établissements et des universités, selon l'annonce qu'il a alors faite (Le Monde - 15 mars 2002).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75244

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1961